

# Enseignement Facultatif de Chant Choral

Pour les élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème

**Tu aimes chanter, partager.  
Tu veux te produire sur scène.**

**La chorale c'est aussi :**  
un moyen de développer tes capacités artistiques,  
de prendre conscience de ton corps,  
de ta respiration, du son de ta voix.  
de développer également l'estime de soi,  
la concentration, la mémorisation et la rigueur.  
**Elle est aussi un facteur de réussite scolaire.**

**Cet engagement est valorisé  
par une appréciation sur les bulletins.  
En 3ème, une évaluation chiffrée est appliquée.  
Pour le contrôle continu du DNB  
Les points au-delà de 10 sont comptés**

Les projets travaillés à la chorale peuvent également faire l'objet  
de la soutenance pour l'épreuve orale du DNB,  
dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

**La chorale c'est :**

- Une heure de pratique hebdomadaire inscrite dans l'emploi du temps.
- Au mois de juin, un spectacle au Carré Magique à Lannion dans le cadre du Festival Académique de Chant Choral.
- Des rencontres avec des compositeurs, metteurs en scène, chanteurs, musiciens, chorégraphes et des sorties culturelles.
- Un séjour de cohésion au mois de mars.

**Cet enseignement réunit  
des élèves de la 6ème à la 3ème.**

Il associe ainsi des élèves expérimentés  
à d'autres qui le découvre.  
Il ne suppose aucun prérequis autre  
que la motivation de l'élève et son envie  
de chanter dans le cadre collectif.

**L'inscription se fait pour une année scolaire.**

Pendant l'année scolaire 2026-2027, nous travaillerons  
la comédie musicale **Starmania**  
composé par Michel Berger sur un livret de Luc Plamondon.

